



Retraités Cheminots



<http://www.fo-cheminots.com/retraites.html>

L e t t r e a u x R e t r a i t é s

Pas touche à nos retraites !!!

Cette Lettre aux Retraités n'est pas une Lettre ordinaire, mais il faut dire que la situation ne l'est pas non plus. L'une des plus grandes conquêtes sociales du mouvement ouvrier est en danger. Le gouvernement Macron en fait son élément majeur de la deuxième moitié de son quinquennat, la retraite par répartition et les régimes de pension particuliers doivent laisser la place à une retraite par points qui ouvre la porte à la paupérisation des retraités actuels et futurs. Une retraite par points serait un régime par répartition mais à « cotisations définies » et non plus « à prestations définies »

Ce n'est pas la récente soi-disant reculade de Macron sur l'âge « pivot » de départ à la retraite et la confirmation que l'allongement de la durée de cotisation sera en débat qui nous fera changer d'avis. Le rapport Delevoye confirme les craintes de Force Ouvrière : le régime unique de retraite est un alignement par le bas de toutes les pensions. *(Notons au passage, l'annonce d'une consultation « citoyenne » qui voudrait légitimer cette réforme dans sa globalité... tout le monde donnera son avis et il est certain que celui des militaires, des plombiers ou des religieuses sur le régime spécial des cheminots sera très éclairé...)*

Alors face à cette attaque, l'heure est la mobilisation. Les retraités (près de 14,5 millions) sont une force qui doit montrer sa volonté de ne pas se laisser plumer !

Aujourd'hui beaucoup de militants et d'adhérents expriment leur inquiétude quand ils voient que la mobilisation est pour l'instant un tantinet dispersée. (La CFDT attend l'ouverture des discussions les 5 et 6 septembre, rappelons qu'en 1995, la grève a fait reculer le gouvernement malgré l'accord de Notat)

La confédération Force Ouvrière appelle à une manifestation le 21 septembre à Paris. Elle doit être un succès ! Bien sûr, une manif ne fera pas reculer le gouvernement... mais cela peut être le lancement de la bagarre comme l'a été en janvier 95 le meeting FO à Bercy contre le plan Juppé. Et pour ceux qui sont dubitatifs sur l'organisation d'une manifestation un samedi, il ne vous aura pas échappé que les manifestations des samedis ont changé depuis quelques mois... Alors, aucune hésitation !

TOUS À PARIS LE 21 SEPTEMBRE

13H30 Metro DUROC

POUR LE RETRAIT DU PROJET MACRON/DELEVOYE

CONTRE LE REGIME PAR POINTS

MAINTIEN DES 42 REGIMES ACTUELS

Contre l'étatisation de nos retraites.

Malgré la colère grandissante qu'engendre les votes par des députés serviles, de lois dictées par les détenteurs de capitaux, Mr Macron entend poursuivre la démolition des droits et protections des salariés. Après le code du travail, les services publics, les droits des salariés privés d'emploi, le statut des cheminots et des fonctionnaires ... c'est le tour du droit à la retraite.

On connaît l'obsession de nos gouvernements, agenouillés devant les « directives » européennes, de baisser les dépenses publiques et donc la part du PIB consacrée aux retraites - moins 3,3 % d'ici 2070 selon la Commission européenne - malgré l'augmentation prévue du nombre de retraités (1). Pour tenir cet objectif, Mr Delevoye - dont le rapport sert de base à la future loi - prévoit un système pour faire baisser le niveau des retraites.

**Le but essentiel est d'octroyer au gouvernement
le pouvoir de décider, chaque année, du niveau des retraites !**

C'est ce que permettrait la mise en place du *système universel par points* (2), via la détermination annuelle de la valeur « de service » du point - via la LFSS (3) - c'est-à-dire de décider du montant des retraites (égal au nombre de points acquis multipliée par cette valeur). Cette valeur dépendrait de la situation économique ...

Il serait donc impossible - contrairement à la situation actuelle - de connaître à l'avance le montant de sa future retraite. D'autant que Mr Delevoye ne prévoit aucune garantie du taux de remplacement (4).

Et pour cause, car comme l'enveloppe doit rester constante, avec « une règle d'or d'équilibre » et que le nombre des retraités augmentera, ce taux devra forcément baisser : d'où la nécessaire « maîtrise », politique, du montant annuel des dépenses de retraite.

Tout le reste n'est que propagande !

Un système « plus juste pour tous » (5) ? Jugez vous-mêmes.

Pour les salariés ayant eu des accidents de carrières, la fin du calcul sur les 25 dernières années ou les 6 derniers mois aggravera leur situation, puisque c'est la totalité de la carrière qui sera prise en compte. « Des » attributions de points sont bien proposées (congé maternité, chômage, maladie, invalidité) mais sans compensation intégrale.

Contrairement aux affirmations du « haut » commissaire Mr Delevoye, les inégalités de revenus entre les hommes et les femmes ne seront pas plus « rééquilibrées », puisque le nombre de points attribuée dépendra toujours des cotisations liées au salaire.

(1) Hausse de 26,5 % du ratio « nombre de retraités sur nombre d'actifs » d'ici 2050 selon le COR.

(2) Pour plus de détails, voir « l'article « La retraite par points : un désastre annoncé » (*La Lettre aux retraités* n° 47 déc. 2018 et *Le Rail syndicaliste* n° 667 janv.-fév. 2019).

(3) Loi - annuelle - de « Financement de la Sécurité Sociale »

(4) Pension rapportée au dernier salaire.

(5) Sous- titre des préconisations de Mr Delevoye

L'annonce réputée progressiste, d'un minimum de retraite à 85 % du smic net ne bénéficiera qu'aux salariés ayant eu une carrière complète et validé 43 annuités ... excluant donc les salariés les plus fragiles.

La pension de réversion (sans condition d'âge aujourd'hui à la SNCF, à 55 ans dans le privé) ne serait plus versée qu'à partir de 62 ans, soit 7 ans plus tard pour un salarié du privé. De plus elle serait supprimée en cas de divorce (6) .

La baisse programmée des retraites ouvre la porte -seulement pour ceux qui en auront les moyens - à des compléments de retraite par capitalisation, encouragés par le tout récent décret du 1^{er} août 2019 (pas de hasard).

Ajoutons que les comptes des régimes de retraite sont aujourd'hui quasiment à l'équilibre et que les taux de remplacement des salariés du public et du privé sont quasiment les mêmes.

Et les actuels retraités ?

Le rapport Delevoye propose une application en 2025 pour les assurés nés à partir de 1963. Quant à la transition pour les salariés nés avant, il est indiqué que « *les droits issus de la carrière passée seront transformés en points du nouveau système* ».

Quid des actuels retraités ?

Prudemment, rien n'est encore explicitement écrit, mais on peut tout à fait craindre que « par principe d'équité », les retraites actuelles soient elles-mêmes transposées en « points du nouveau système » et soumis ainsi aux mêmes aléas annuels de leur valeur !

Se mobiliser ensemble : salariés en activité ou en retraites.

Le gouvernement est conscient de la difficulté de faire passer ce véritable cataclysme social. D'où ses tentatives de division de la classe ouvrière (actifs / retraités - privé / public - « pénibilité » / ou pas ... - hommes / femmes - cadres / non cadres - policiers, militaires, pompiers / autres fonctionnaires etc) en jouant sur le flou et la propagande. D'où la main tendue à ses alliés habituels (CFDT et UNSA) via une « phase de concertation de la rédaction du projet de loi » et une « consultation citoyenne ».

Pour la Confédération FO au contraire, c'est clair : elle n'ira pas « *négoier les réglages d'un système qui supprime les régimes existants* », ni « *cautionner une mécanique qui demain donnera aux gouvernements futurs tous les pouvoirs* » (Yves Verrier, secrétaire général de FO, le 20 juillet 2019).

**Première étape de la nécessaire mobilisation :
Tous à PARIS le 21 septembre !**

Gérard Le Mauff

(6) Un quart des 4,4 millions de personnes percevant une pension de réversion - 1,1 millions, dont 96 % de femmes - ne disposent pas d'autres revenus. (Chiffres 2018)

« Le système par points, en réalité, ça permet une chose qu'aucun homme politique n'avoue : ça permet de baisser chaque année le montant des points, la valeur des points et donc de diminuer le niveau des pensions »

Grand oral de François Fillon, candidat à la primaire de la droite devant les patrons le 10 mars 2016 (Public Sénat)



« L'intention c'est de présenter le projet de réforme comme étant mieux que ce qu'il se passe aujourd'hui.
Au mieux c'est de l'incompétence, au pire c'est de la manipulation »



Philippe Pihet, Secrétaire confédéral FO secteur retraites

AGENDA :

- 11 et 12 septembre : Sortie annuelle (visite du vieux Lille le 11 après midi et du Centre historique des mines de Lewarde le 12 au matin)
- 12 septembre : Bureau Fédéral
- 21 septembre : Rassemblement National FO à Paris contre la réforme des retraites
- 3 octobre : réunion de la section de Rennes
- 8 octobre : Mobilisation des retraités (« groupe des 9 »)
- 10 et 11 octobre : Comité exécutif de l'UCR
- 16 octobre : Bureau national de la section fédéral des retraités

Merci de nous envoyer compte-rendu et photos de vos réunions de sections !